



FLASH

Fraktion der Europäischen Volkspartei (Christdemokraten) und europäischer Demokraten im Europäischen Parlament
Group of the European People's Party (Christian Democrats) and European Democrats in the European Parliament
Groupe du Parti Populaire Européen (Démocrates-Chrétiens) et Démocrates Européens au Parlement européen

Internet address: <http://www.epp-ed.eu>

25/04/2007: Thérapies innovantes: "l'Europe apporte un nouvel espoir aux malades" - Françoise Grossetête, Député européen (UMP, PPE-DE, F)

Françoise Grossetête, Député européen (UMP, PPE-DE, F), spécialiste de la santé publique, se réjouit de l'adoption par le Parlement européen du rapport Mikolasik relatif aux thérapies innovantes.

Un accord en première lecture est désormais sur la bonne voie afin de satisfaire l'attente des malades dans un délai plus bref. Lorsque la santé des patients est en jeu, toute forme de discrimination est inacceptable. "La mise en place d'un cadre technique européen que les patients et l'industrie attendent depuis plusieurs années maintenant, ne doit pas être prise en otage pour imposer tel ou tel point de vue idéologique" a-t-elle ajoutée. Les patients attendent avec impatience la mise en place d'un cadre réglementaire harmonisé pour faciliter l'accès à ces thérapies innovantes, tout en garantissant la sécurité des patients, la qualité et l'efficacité des médicaments.

"Cette voie présage de grandes possibilités pour soigner des maladies à la fois répandues et très rares: la restauration du système immunitaire chez les enfants, la réparation des dommages causés par un infarctus sur les tissus cardiovasculaires ou la remise en état des articulations endommagées".

Pour Françoise Grossetête, "les Etats membres opposés à certaines technologies cellulaires pour des raisons éthiques pourront continuer à les interdire sur les marchés nationaux. Dans le même temps, l'industrie européenne peut rendre ses entreprises compétitives. Ces dernières bénéficieront d'une autorisation de mise sur le marché de leurs produits sans être obligées de demander des autorisations à travers 25 procédures différentes"

Pour toute information:

Françoise Grossetête, Député européen Tél: + 333 88 17 79 52

Service de Presse PPE-DE Antoine Ripoll Tél: + 32 475 85 62 90

Le site des Députés européens UMP: <http://www.umpeurope.org/>